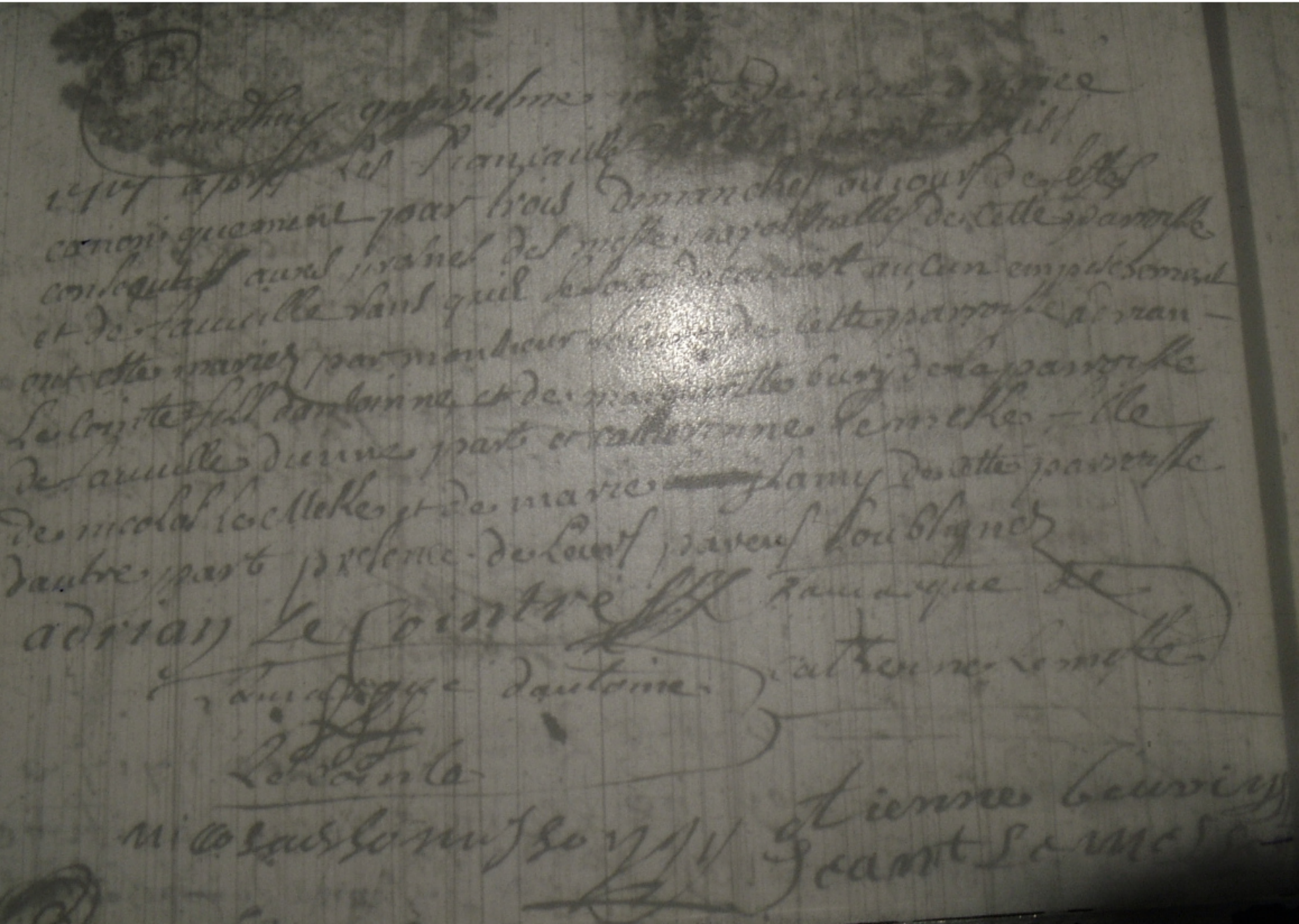

Aujourd'huy quatrieme jour de juin apres
les fiançailles faites ce jourd'huy
cy apres les fiançailles faites ce jourd'huy
conjoinctement pour trois dimanches suyvans de celles
consequentes aux jours et festes solemnelles de cette paroisse
et de faucille sans qu'il se soit descouvert aucun empechement
entre Adrien Lecointre paroissien de cette paroisse et Catherine
Lemelle de la paroisse de Ste Margueritte de faucille d'une part
et Nicolas Lecellier et de marie Lamy de cette paroisse
d'autre part presence de Louis Lavenu soubsignés

Adrian Lecointre
Catherine Lemelle
Nicolas Lecellier
Marie Lamy
Louis Lavenu
Pierre Levieux
Jean Lemesle